

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 98 (1953)
Heft: 1

Artikel: Défense occidentale
Autor: Pergent, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense occidentale

NOUVEAUX COMMANDEMENTS ET REVUE ANNUELLE DE L'OTAN

Depuis les grandes manœuvres d'automne, il a pu paraître que ce vaste problème de la Défense Occidentale tombait en léthargie, ou prenait ses quartiers d'hiver. Une telle impression, quoique fréquente, est trompeuse, car cette question comme beaucoup d'autres ne surgit à l'actualité que lors d'événements bien marqués. Cependant un travail minutieux et profond continue à être opéré. De même, il est vrai, certaines questions nécessitent des temps assez longs pour parvenir à maturité. C'est précisément ce qui vient de se produire.

NOUVEAUX COMMANDEMENTS

Comme suite normale des manœuvres d'automne qui ont eu lieu dans la zone du commandement Centre-Europe, celui-ci vient d'être fractionné en deux commandements subordonnés de Groupes d'armées. L'un dit du secteur nord, placé sous les ordres du général anglais commandant en chef les forces britanniques en Allemagne ; l'état-major est formé d'officiers anglais, canadiens, belges et hollandais ; les troupes étant de mêmes nationalités. L'autre du secteur sud, sous les ordres du général américain commandant en chef des troupes américaines en Allemagne ; l'état-major et les troupes étant de nationalités américaine et française.

On voit donc réapparaître ici ce départage des deux influences anglo-saxonnes, qui dans le cas présent ne sont pas exclusives de l'élément français, puisque celui-ci est

représenté par le commandement même du Centre-Europe. Ce qui par contre paraît plus net, est la prise en charge par l'Angleterre des pays du Benelux, qui entre les deux guerres étaient restés certainement sous l'influence militaire française. D'un autre côté il s'avère que le tandem franco-américain opère à l'unisson partout où il est établi. Pendant les manœuvres on a vu que les thèses françaises et américaines de défensive sur de larges fronts s'accordaient, tandis qu'elles différaient assez caractéristiquement de celles des Britanniques, attachés à grouper, à resserrer leurs grandes unités en une sorte de trapèze compact, appelé à évoluer à la manière d'une flotte de haute mer en ordre de bataille assez rigide... En outre Français et Américains sont plus étroitement liés par des lignes de communication communes axées sur l'Océan, au contraire de celles des Britanniques ; ceux-ci en position excentrique par rapport à l'Europe, regarderont toujours vers les ports de la mer du Nord et de la Manche.

Il y a lieu de se demander si deux Groupes d'armées de Hambourg aux Alpes autrichiennes seront suffisants. Il ne semble pas. Les manœuvres d'automne ont éveillé l'impression que les moyens existant actuellement sur le glacis allemand suffisaient juste à constituer deux groupements défensifs, au nord et au sud de l'avancée soviétique de Thuringe. Ces deux groupements correspondent donc aux deux commandements créés. Mais à l'étranglement Thuringe-Rhin il serait logique qu'un nouveau commandement fût créé. Certes cela est prématuré dans l'état présent des choses, bien que l'on puisse déjà s'interroger sur ce qu'il sera : américain, français, ou allemand ?

Et enfin vient d'être réglée cette irritante question des commandements en Méditerranée, qui depuis un an était toujours remise en cause, plusieurs fois annoncée comme résolue, alors qu'aussitôt après elle retournait dans son état d'indécision, si bien que d'aucuns ont cru pouvoir construire de machiavéliques combinaisons. D'ailleurs ce n'était pas

tout à fait sans raison. On connaît l'objet et l'enjeu de cette rivalité : la maîtrise en Méditerranée. Les Américains y possédaient une situation centrale avec le commandement du Sud-Europe à Naples (amiral Carney), qu'ils ont réussi déjà à étendre aux Balkans, Grèce et Turquie, puis partiellement à la Yougoslavie. Les Anglais y détenaient de tout temps une puissante ligne de relais — Gibraltar, Malte, Suez, Chypre — ainsi qu'une influence certainement prépondérante dans l'Orient musulman. Ils entendaient non seulement ne pas en être évincés, mais encore conserver sans partage et leur ligne de communication au long de la Méditerranée, et leur influence orientale. Les Français pareillement leurs lignes au travers du bassin occidental et leur implantation en Afrique. En outre les uns et les autres ont appris à se méfier, surtout récemment, des interventions américaines maladroitement et intempestives, bien que louables d'intention. L'expérience de la France et de l'Angleterre a été acquise longuement en Islam. La méconnaître ruine toute sécurité. Et il s'écoulera encore de longues années jusqu'à ce qu'on puisse y traiter selon des concepts nationaux et y obtenir le concours de forces de défense purement autonomes.

Telles étaient donc les données, dont certaines impondérables, de la grosse question des commandements méditerranéens à établir définitivement. Les Anglais désiraient y avoir un commandement ne dépendant que du « Standing Group » de Washington, et qui en fait se serait beaucoup plus situé pratiquement à Londres. De part et d'autre on a été à mi-chemin. Les Américains ont renoncé à l'extension du Sud-Europe qu'ils détiennent, aussi bien qu'à inclure la totalité du bassin méditerranéen, dont notamment l'immense ligne de ses rives méridionales. Les Anglais ont fait abstraction de leur désir de quasi-indépendance par le canal lointain et théorique de Washington. Les premiers gardent leur situation dominante à Naples avec ses prolongements balkaniques. Et les seconds leur suprématie sur leur précieuse ligne de communication.

En définitive, sous les ordres directs du SHAPE, il est créé un quatrième commandement, naval, placé sous l'autorité de l'amiral anglais Lord Mountbatten, déjà commandant en chef britannique des forces maritimes de la Méditerranée. Le commandement suprême aura ainsi quatre commandements subordonnés : Nord-Europe (amiral anglais) ; Centre-Europe (maréchal français) ; Sud-Europe, dont l'appellation de Flanc-Sud paraît maintenant plus appropriée (amiral américain) ; et enfin, Méditerranée (amiral anglais) — commandement qui comporte quatre zones : Méditerranée occidentale (amiral français), Gibraltar, Approches maritimes de l'Italie et Méditerranée orientale. La création projetée d'un commandement du Moyen-Orient semble abandonnée, puisque l'Orient devient de toute évidence le prolongement du commandement naval britannique. France et Angleterre conservent en propre leurs situations africaine et orientale, ce qui est sans aucun doute plus efficace que les palabres de l'O.N.U.

Stragiquement la solution a son point de faiblesse, résidant dans la difficulté des liaisons entre Flanc-Sud et Méditerranée, à assurer dans la plus grande longueur de cette mer. Mais elle a le mérite de trancher définitivement et dans l'essentiel ce problème qui fut si long à mûrir. Il serait osé de croire que la dite rivalité anglo-saxonne est éliminée à tout jamais ; dans son ensemble peut-être, mais certainement pas dans le détail. Et dès maintenant les Anglais renforcent notablement leur position dans l'île de Chypre, destinée à être un des centres de leur rayonnement dans le Proche-Orient, par la construction d'un puissant aérodrome, à l'usage de bombardiers, situé à Episcopi, au sud de l'île. — Si la coupure longitudinale de la Méditerranée est critiquable à certains égards, par contre la sauvegarde de l'entité Afrique du Nord-Moyen-Orient doit s'avérer éminemment profitable.

LA REVUE ANNUELLE DE L'OTAN

A intervalles plus ou moins longs et une dizaine de fois depuis la signature du Pacte de l'Atlantique-Nord, le Conseil de l'Atlantique se réunit. Actuellement ses sessions paraissent devenir annuelles. Celle qui a eu lieu à Paris durant la seconde quinzaine de décembre, n'est encore qu'une réunion préliminaire à la principale devant siéger au début du printemps.

Cette dernière sera la réplique de celle de Lisbonne de février 1952. Les réunions en question fonctionnent d'une manière semi-supranationale. On y fait le point et on assemble les matériaux pour la session du printemps qui prendra les décisions. Cette fois-ci ce caractère préliminaire était d'autant plus tranché que rien de définitif ne pouvait être envisagé tant que le changement des équipes gouvernementales n'était pas effectué aux Etats-Unis. Toutefois a été prise, ou entérinée, la décision d'ordre militaire de la création du commandement naval en Méditerranée.

Le déroulement de telles sessions est devenu presque rituel. On commence par se féliciter du travail et des progrès accomplis, ce qui en l'occurrence n'a rien d'exagéré, car l'appareil occidental fonctionne maintenant à un rythme assuré et sa puissance s'accroît. Puis on évoque le problème dans son ensemble : en face des résultats acquis, la menace adverse. Des conférences de presse au Ministère de la Défense Nationale et au Palais de Chaillot renseignent de part et d'autre sur le nombre des divisions sur pied, seule unité de mesure existante, complétée par les chiffres des avions et des chars en service et ceux des hommes sous les drapeaux — toutes données qui jouent immanquablement en faveur du bloc de l'est. Plus probante apparaît la progression d'une année à l'autre, environ le double, ainsi que la création d'un minimum défensif, d'ailleurs beaucoup plus qualitatif que quantitatif, et mettant déjà l'Occident à l'abri d'une agression brusquée. Selon la formule très « Foreign office » de M. Eden, « le danger n'a pas diminué, mais le risque s'est éloigné ».

Enfin la parole est passée aux militaires. On dira toujours d'eux, sur le plan de la coalition comme aux échelons gouvernementaux, qu'ils demandent plus pour avoir moins. Mais les militaires se recrutant dans le civil, ceux-ci, si la chose est exacte, ne peuvent en tout cas pas revendiquer l'originalité du procédé... Que demandent-ils dans le cas présent ?

La question sans doute la plus importante est celle appelée communément, en abrégé, de l'infrastructure. Il s'agit en fait, comme on le sait, de toutes les installations au sol nécessaires à l'aviation. Elles sont fort nombreuses et coûteuses. Les aérodromes en sont les pièces-maîtresses ; leurs prix oscillent aux environs de trois milliards de francs, expropriations comprises, presque toujours de terres les plus fertiles dans des plaines plates. En outre doivent être établis des réseaux excessivement puissants de télécommunications : téléphone (en général branché sur les réseaux civils) ; radio et radioguidage ; et le service de surveillance radar s'échelonnant sur toute la profondeur des différents territoires nationaux.

C'est dans ce domaine de l'infrastructure que le Conseil avait à prendre une décision de principe : celle du lancement de la 4^e tranche de travaux à commencer au printemps. D'une année à l'autre les investissements ont à peu près doublé et pour cette 4^e année ils étaient estimés à environ 170 milliards. A la centaine nettement dépassée d'aérodromes déjà créés, il était envisagé d'en construire de 30 à 50 nouveaux, selon que l'on y incluait ou non ceux de l'Allemagne Occidentale. Le Comité financier du Conseil a réduit ce chiffre de moitié par la suppression provisoire des projets en Allemagne et sur des théâtres externes (Portugal, Afrique du Nord). L'essentiel de l'équipement au sol sera donc poursuivi en temps voulu.

Parmi les problèmes particulièrement militaires, il y a lieu de relever l'intégration stratégique de la Grèce et de la Turquie, c'est-à-dire la revision des plans de défense en tenant compte largement de ces deux nouveaux partenaires, eux-

mêmes fort exposés. Leur infrastructure aérienne, très rudimentaire, bénéficierait d'une sérieuse priorité.

D'une manière générale, il ne semble pas que la Communauté atlantique poursuive des buts très ambitieux cette année. L'effort n'est pas relâché, mais il prend forcément un autre sens. Une considération fondamentale a été énoncée par les experts : au fur et à mesure de la mise sur pied de grandes unités, les seuls frais d'entretien absorbent une part de plus en plus élevée des ressources financières ; plus des deux tiers de celles-ci seront ainsi utilisées dès maintenant. Toute augmentation réelle de puissance ne s'acquerra à l'avenir que beaucoup plus lentement. Le sens des efforts doit donc porter actuellement sur l'amélioration constante des réalisations. L'attention est retenue par l'organisation et l'instruction des réserves assez délaissées depuis la fin des hostilités.

Cette session préparatoire du Conseil de l'Atlantique a été dominée par un problème d'ensemble très grave : l'équilibre à rechercher entre l'effort de réarmement et les facultés contributives des différents pays. Tous subissent cet impératif. Aussi bien les petits Etats que les grandes nations dont le rôle dominant les oblige à une participation proportionnellement plus élevée. Les Etats-Unis également, qui ont émis l'intention d'établir leur norme au niveau des contributions anglaise et française réunies.

Enfin d'autres questions ont été agitées, qui tendent toutes à une intégration plus poussée des buts et des moyens de la Communauté ; de même sa politique générale, même « globale » et non uniquement européenne, comme l'a proposé la délégation française, qui a fait admettre que le fardeau de la guerre indochinoise fût, si ce n'est partagé, du moins considéré comme étant au profit de l'ensemble. Et toujours plane la lancinante affaire du réarmement allemand.

La session du printemps du Conseil aura donc ample matière à débattre.

J. PERGENT